

## AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

- 1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE: VILLE de MURET (31600)
- 2. POUVOIR ADJUDICATEUR: Monsieur le MAIRE
- 3. OBJET de la CONSULTATION : ORGANISATION de 2 SPECTACLES PYROTECHNIQUES :
- 4. PROCÉDURE de PASSATION : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 &30 CMP) MAPA n°2011/035PS
- 5. CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

## Candidatures (voir précisions dans RC)

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités humaines, techniques et financières compétences professionnelles (titres qualifications ou équivalents expérience),
  - Agrément préfectoral,
  - attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité -

## Offres:

- <u>valeur technique de l'offre et valeur artistique du Projet</u> (60 %)
- Prix (40 %)
- 6. <u>Dates & Lieux</u>: Fête Nationale: soir du 13 Juillet 2011: MURET (Terrains de FOOT du stade Marcel CALMES Fête du 24 septembre 2011: OX (à côté de la Salle des Fêtes Chemin de Marragon)
- 7. Visite des sites obligatoire Contact Philippe MEREAU (Certificat de visite exigé)
- 8. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : groupement solidaire
- 9. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 10. Retrait du Dossier de Consultation :
  - → Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au 0561519541 –
  - → Retrait sur le site : https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/ CARACTERITIQUES PRINCIPALES :

MURET: Prestation pyrotechnique sur le thème « DANSE avec le FEU »

**OX**: Prestation pyrotechnique et sonore : expression libre.

11. Renseignements: Techniques: Philippe MEREAU: ② 06 03 62 09 28

Administratifs: Martine DESCAZAUX: © 05 61 51 95 81

- **12. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT**: Financement sur Budget Principal de la Ville (fonds propres) Règlement par mandats administratifs Paiement en 30 jours maximum
- **13.** Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE − 68, rue Raymond IV − BP 7007 − 31068 TOULOUSE Cedex 07 − ② 05 62 73 57 57 ⑤ 05 62 73 57 40 − mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr − web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
- 14. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA
- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
  - 15. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES: mercredi 22 juin 2011- 10 heures.
  - 16. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : mardi 31 mai 2011